



Andance, le 5 novembre 2020

AMICALE LAIQUE  
Mme DACHIS Elodie  
50 Chemin Bois de Roche  
07340 ANDANCE

Assoc  
+  
Gendarmerie  
+  
Pompiers

Madame la Présidente,

Nous vivons à nouveau un confinement et une amplification de la crise sanitaire, dont le protocole est drastique, auquel s'ajoute maintenant le protocole le plus haut "urgence attentat".

C'est pourquoi je vous propose exceptionnellement pour ce 11 novembre, de célébrer la cérémonie, seule avec mon 1<sup>er</sup> adjoint, un représentant des forces de l'ordre et un représentant des pompiers, au nom de tous les partisans, les associations, les participants.

La municipalité prendrait en charge la gerbe en hommage, pour tous. Vous m'en voyez sincèrement désolée mais c'est dans l'unique but de se soucier de la santé, de la sécurité de chacun et pour respecter les strictes directives. (Sans porte drapeau, les personnes vulnérables déconseillées et un effectif totalement réduit ainsi qu'un état d'urgence).

**Extrait de la Fiche-réflexe COVID-19 n°54 - 30 octobre 2020 PRÉFET DE L'ARDÈCHE**

9- Les cérémonies commémoratives et patriotiques

« Le décret du 16 octobre 2020 modifié prévoit une dérogation à l'interdiction des rassemblements de plus de six personnes pour les "cérémonies publiques mentionnées par le décret n°89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires". Les cérémonies patriotiques pourront se tenir sans public, sans porte-drapeau, dans un format très restreint ».

Si toutefois, l'un de vous était vraiment contrarié par cette proposition, je reste à son écoute.

Dans l'attente de votre accord, je vous remercie profondément pour votre compréhension dans cette période si difficile.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Christelle REYNAUD

